



2020-2021

le dossier !

Concerts pédagogiques
pour la prévention auditive

Coordonné
par

**GRAND
BUREAU**

Réseau musiques actuelles
Auvergne-Rhône-Alpes

Soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction Régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement (DREAL),



Soutenu par les Conseils Départementaux de l'Ain, de l'Ardèche, de l'Isère, de la Loire, de la Savoie, de la Drôme, et de la Haute-Savoie.

Soutenu par la Métropole du Grand Lyon et la Ville de Grenoble.

En partenariat avec les scènes de musiques actuelles, les Rectorats des Académies de Lyon, Grenoble, et Clermont Ferrand, l'association AGI-SON - Agir pour une bonne gestion sonore et l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Objectifs

Des concerts pour la prévention de la santé auditive

Les concerts pédagogiques « Dose le son ! » sensibilisent les adolescents à la préservation de leur audition dans leur pratique et écoute répandues de musiques amplifiées.

➤ En alliant le plaisir de l'écoute à fort volume sonore, au développement d'une gestion individuelle du temps d'exposition, Dose le son s'inscrit dans une démarche de responsabilisation de chacun face à la gestion du risque.

Nous vous proposons un partenariat éducatif

Le concert du groupe régional, reposant sur principe interactif et pédagogique d'animation, est un spectacle qui alterne morceaux, vidéos, prises de paroles, quizz, etc. Il est centré autour de quelques messages clés, et illustre la thématique.

➤ Les équipes pédagogiques s'engagent à mener un travail avec leurs élèves en aval et en amont du concert, pour délivrer les connaissances « de base » autour de la prévention des risques auditifs.

Découvrir de nouveaux horizons artistiques

« Dose le son ! » est l'occasion de découvrir des groupes régionaux et de nouvelles esthétiques musicales.

➤ Après Maestro et Mr Orange & The Cosmic Crew de 2015 à 2018, deux nouveaux groupes ont été retenus en 2019 : [Chispun Sound System](#) et [Enlarge Your Monster](#)

[Cliquez ici pour une présentation du groupe et des extraits vidéos du spectacle](#)

Faire l'expérience d'un concert live!

Avec « Dose le son ! », les élèves fréquentent un lieu culturel de proximité à travers l'un des 24 lieux programmés sur les 12 départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes (cf. calendrier prévisionnel pour les dates et lieux de concerts).

➤ Ils font ainsi l'expérience d'un concert « live » et ont un aperçu de ce que peuvent être les métiers du spectacle.

➤ Un temps d'échange est organisé avec les artistes et techniciens à l'issue du concert. L'occasion pour vos élèves de les interroger sur le concert, leur métier ou les risques auditifs !

Fonctionnement et réservation

Gratuité des concerts

L'intervention des artistes et les frais de salles sont pris en charge dans le cadre du dispositif régional.

➤ Seuls les frais de transport des élèves sont à la charge des établissements.

Date et processus de réservation

➤ L'inscription des élèves et de leurs accompagnateur.trice.s est à effectuer par une personne de chaque établissement scolaire, entre le 5 et le 16 octobre 2020, sur la plateforme de réservation en ligne.

Quotas par établissement

En raison du fort succès que rencontre ce dispositif, nous limitons le nombre de participants par établissement scolaire, par séance, pour les lieux de concerts les plus sollicités.

➤ Les concerts sont réservés à la classe d'âge 13 - 18 ans (de la 4ème à la Terminale).

Jauges et protocole sanitaire

Les jauges par salle de concert et les quotas par établissement ont été revus et corrigés, en concertation avec les salles et en application des mesures gouvernementales.

➤ En raison de la conjoncture sanitaire actuelle, elles pourront évoluer, selon les mesures gouvernementales et territoriales promulguées.

Déroulement et Engagements

Qui peut bénéficier des concerts ?

Toute structure éducative (lycée, collège, CFA, mission locale, école de musique...) peut bénéficier d'une ou plusieurs séances qui durent chacune 1h30.

- Sous réserve du nombre de places disponibles.
- Une personne relais devra être nommée au sein des équipes pédagogiques de votre structure éducative afin d'assurer le lien avec le coordinateur du dispositif et relayer l'information dans l'établissement auprès des élèves et des enseignants concernés.
- Vous vous inscrivez en ligne début octobre via une plateforme de réservation, qui vous générera un récapitulatif.

Convention et engagements

- Une convention sera ultérieurement envoyée par mail auprès de la personne relais et devra être signée avant la venue des élèves au(x) concert(s). C'est cette convention qui confirme votre participation.
- Des réunions de préparation à l'attention des équipes pédagogiques seront organisées en novembre (cf. calendrier pour les dates de réunion) en visio-conférence. Ces temps d'échange auront pour objectif de vous

présenter le fonctionnement et les contenus de ces concerts pédagogiques mais aussi de vous accompagner dans la préparation de cette sortie.

- En raison du contexte sanitaire spécifique, les réunions sont obligatoires pour tout établissement inscrit avec la participation à minima du référent pédagogique. Les inscriptions étant nominatives, nous demandons à chaque personne de s'inscrire par le biais de notre plateforme de réservation en ligne.
- Des pénalités seront appliquées aux établissements scolaires qui n'honorent pas leurs inscriptions.
- L'établissement s'engage à participer aux actions d'évaluation du dispositif par un questionnaire en ligne à destination des élèves et des accompagnateurs.

- Une mallette pédagogique numérique vous sera transmise pour permettre aux enseignants de travailler et sensibiliser les élèves en amont ou en aval du concert. Des supports physiques seront également mis à votre disposition pour tout nouvel établissement ou sur demande.

Informations pratiques



Du 5 au 16 octobre 2020

Réservations à effectuer sur la plateforme de réservation en ligne.

Vos contacts

Samuel Ferreira et Lola Duraffourg
07 81 48 17 39
doseleson@grandbureau.fr